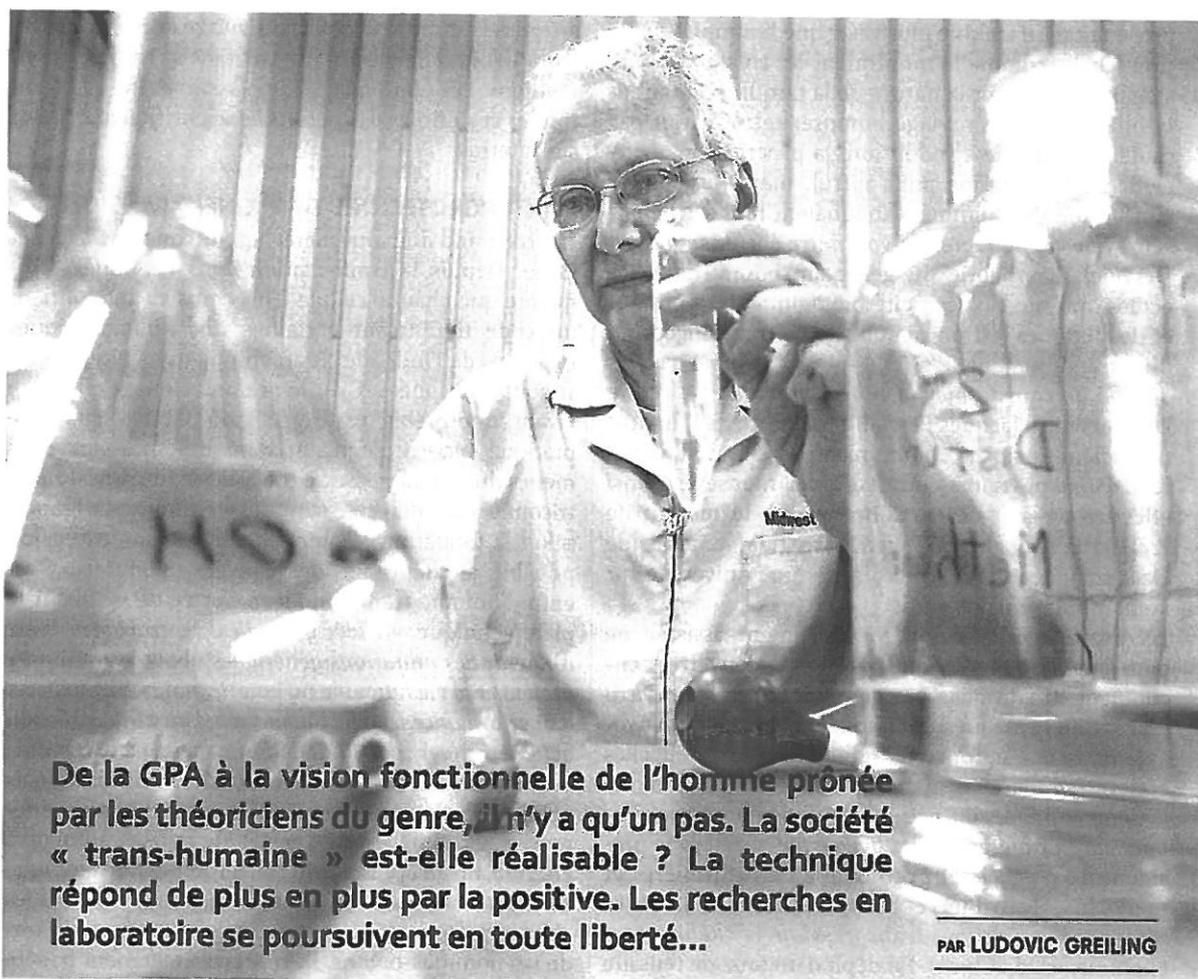


COMMENT LES LABOS PRÉPARENT LE GENDER



De la GPA à la vision fonctionnelle de l'homme prônée par les théoriciens du genre, il n'y a qu'un pas. La société « trans-humaine » est-elle réalisable ? La technique répond de plus en plus par la positive. Les recherches en laboratoire se poursuivent en toute liberté...

PAR LUDOVIC GREILING

En décembre dernier, la presse américaine révélait l'existence d'un enfant de treize ans issu de trois parents génétiques. La fille, produit d'une procréation médicalement assistée durant laquelle un ovule d'une femme avait reçu des gènes d'une autre femme pour supprimer un risque décelé de maladie mitochondriale, avant d'être fécondé par l'homme, se porte physiquement bien. L'impact moral est quant à lui inconnu, l'enfant ne semblant pas encore être au courant des manipulations génétiques dont il a été la cible. Une trentaine d'enfants mutants seraient ainsi nés aux Etats-Unis, après des expériences menées secrètement en laboratoire à la fin des années

90. De son côté, la presse japonaise révélait qu'un riche héritier avait fécondé trente femmes pauvres par dons de sperme puis gestation pour autrui, et comptait à terme devenir le « père » biologique de mille enfants. PMA, GPA, organismes génétiquement modifiés... En quarante ans, la recherche biologique et médicale a fait des bonds de géant, rendant possible un scénario que beaucoup rangent encore dans le domaine de la science-fiction. « Schématiquement, il y a eu trois grandes étapes dans l'aventure scientifique. Avec Galilée, c'était le temps de la physique, un temps d'observation et de compréhension des mécanismes. Avec Lavoisier est venu le temps de la chimie, on est

entrée dans une phase de création de la matière. (...) Aujourd'hui, on franchit une troisième étape : on crée de la vie, une matière non plus inerte, mais qui peut se reproduire ! On touche aux plantes, aux animaux, à l'humain. L'homme peut se transformer lui-même », expliquait en juin l'ancienne présidente du CNRS, Catherine Bréchignac.

LE « MARIAGE POUR TOUS », UN PREMIER PAS

L'opposition au dit mariage homosexuel l'an dernier procédait d'un trouble plus vaste que la simple évolution légale, comme le montraient les très nombreux slogans centrés sur la nature de la famille, l'enfant et la filiation. Ledit mariage homosexuel n'ouvrait pas seulement la voie à l'adoption, la procréation artificielle ou la gestation pour autrui, mais à une autre conception de l'homme, expliquaient tant ses défenseurs que ses détracteurs [voir notre entretien avec T. Derville]. La théorie du genre introduite dans les écoles, qui nie la spécificité biologique des hommes et des femmes, est un marchepied à une conception dite trans-humaniste. Celle-ci « a comme propos affiché de transformer la nature humaine », relève l'universitaire Jacques Perriault, membre de l'Institut des sciences de la communication du CNRS. Ses relais sont puissants : un lobbying intense est ainsi effectué à partir de la Californie, où le moteur de recherche Google et l'agence spatiale américaine Nasa financent des laboratoires et une université sur la manipulation du vivant.

Ainsi, la procréation médicalement assistée ne pourrait être qu'un premier pas. Les découvertes s'enchaînent. Il y avait la première fécondation *in vitro* réalisée en 1978 : un spermatozoïde fécondait un ovocyte dans une éprouvette puis les cellules nouvelles étaient réinjectées dans l'utérus de la femme. « Chaque année, un peu plus de nos contemporains naissent par manipulation biologique », relève le président de l'Association catholique des infirmières et médecins, Jean-Pierre Dickès, auteur d'un livre remarqué (*L'ultime transgression - Refaçonner l'homme*, éd. de Chiré). En dépit d'un taux de réussite

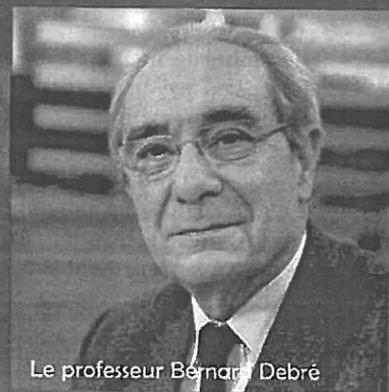
de la technique *in vitro* inférieur à un tiers, plus de 2% de la population française en serait déjà issue. L'étape suivante n'est-elle pas l'*ectogénèse* ? En 2002, un professeur de l'université Cornell à New-York annonça être parvenu à développer des embryons de souris dans du placenta artificiel. En 2007, un professeur américain de l'université Temple en Pennsylvanie réussissait à développer un utérus artificiel en copiant le liquide amniotique. L'argent afflue dans le secteur. Des entreprises démarchent ainsi des femmes dont la grossesse est difficile pour poursuivre la croissance de leurs bébés dans des utérus artificiels. La plupart en meurent. Les témoignages de personnes qui se disent trahies et victimes d'expériences scientifiques affluent sur internet.

L'ANTHROPOTECHNIE EN PLEINE EXPANSION

L'autre grand domaine de recherche concerne la génétique. Depuis la confirmation dans les années cinquante que chaque cellule d'un corps vivant contient un code définissant certaines des caractéristiques majeures de l'individu, les manipulations biologiques se sont multipliées. C'est le premier clonage d'un être vivant, une brebis, réalisé en 1996. C'est l'eugénisme pratiqué sur les enfants trisomiques suite aux tests menés durant la grossesse (96% des embryons dont la trisomie a été détectée sont ainsi éliminés en France, selon la fondation Jérôme Lejeune) et son extension possible au dépistage des cancers potentiels. C'est enfin l'homme transgénique, à portée de main sur le plan technique. « L'idée générale de la transgénèse est d'obtenir des mutations génétiques aboutissant à faire prolonger la vie humaine ou pour le moins en améliorer les performances. La technique consiste à introduire un gène étranger dans le génome de l'organisme », explique le docteur Dickès. Opération difficile mais possible : ainsi de la PMA issue de trois humains différents. Ou du mélange de gènes humains et animaux : en 2008, un an après que le gouvernement britannique eut donné son autorisation pour les recherches sur les chimères, l'université de Newcastle créa des embryons de 150 hommes-bovins. Ils n'ont officiellement pas été

DES LÉGISLATEURS DÉBOUSSOLÉS

A bien des égards, l'action des législateurs sur ces recherches en laboratoire et leurs applications est conjoncturelle et brouillonne. Si le clonage humain est mondialement dénoncé et interdit par les pays siégeant à l'ONU, peu de nations prévoient des sanctions pénales. La création d'embryons à des fins de recherche est, quant à elle, interdite dans la plupart des pays d'Europe. En revanche, aucun cadre législatif n'entoure les recherches sur l'*ectogénèse*, la *transgénèse* ou l'*hybridation* homme-machine. « La science va trop vite par rapport à la conscience, et la loi est en arrière », explique le député Bernard Debré, membre de longue date du Comité national d'éthique. « Ces sujets sont très complexes. Très peu d'élus sont au courant de ces recherches. Au Parlement [français], nous n'avons jamais discuté des OGM humains »... ■



Le professeur Bernard Debré



Larry Page, cofondateur de Google. Le moteur de recherche finance des laboratoires et une université sur la manipulation du vivant. Son rêve ? L'immortalité de l'homme... Pour y parvenir, il dépense des milliards de dollars.

développés. Plus incroyable encore, un biologiste – Craig Venter – réussit en 2010 à créer de toutes pièces un micro-organisme après avoir utilisé les acides aminés (structures non vivantes à la base de l'ADN) d'un autre organisme. « *Il s'agit d'un nouveau microbe unicellulaire inconnu, d'une nouvelle espèce inédite, la première créée par l'homme* », constate Jean-Pierre Dickès.

UNE CONCEPTION FONCTIONNELLE DE L'HOMME

Le secteur des biotechnologies voit affluer l'argent en dépit de produits qui sont encore à des années d'une commercialisation potentielle. Des recherches diverses sont en cours. C'est le cas des études sur les cellules souches, qui pourraient permettre la régénération des organes du corps. En attendant, la mise au point de membres artificiels s'affine. L'entreprise française Carmat vient d'implanter son deuxième cœur artificiel (le premier patient est mort au bout de six mois). D'autres voudraient greffer au corps humain des technologies matérielles : bras robotiques, rétines artificielles, pompes à insuline ou implants électriques dans les neurones etc. Autant de capacités nouvelles qui posent la question de l'utilisation de moyens thérapeutiques à des fins non thérapeutiques. Selon l'ingénieur en chef de Google, une forme d'immortalité pourrait être atteinte d'ici à trente ans. À défaut d'être vécue biologiquement, elle pourrait être mentale. Calico, l'entreprise lancée par le géant américain, prétend pouvoir un jour enregistrer la conscience d'un individu sur un

disque dur. C'est que le fonctionnement du cerveau est de plus en plus connu. A l'heure des coupes budgétaires, la Commission européenne vient ainsi de financer un programme de recherche d'un milliard d'euros pour reproduire informatiquement un cerveau humain (nommé *brain project*). Les capacités de calcul démultipliées des ordinateurs pourraient produire une intelligence artificielle d'une puissance inédite.

Le présupposé matérialiste de toutes ces recherches est très fort. « *Dire que l'on souhaite augmenter l'individu, via un accroissement de ses capacités, de sa longévité, de son rayon d'action etc, sous-tend une conception dudit individu comme un ensemble de fonctions qu'il s'agit de maximiser* », explique Edouard Kleinpeter, qui a dirigé l'ouvrage collectif *L'humain augmenté* pour les éditions du CNRS. De fait, la GPA et l'ectogénèse ignorent la relation complexe de l'enfant dans le sein de la mère, et la transgénèse fait fi du caractère psychologique et social de l'individu. De plus, l'hybridation de l'humain et de la technique cause des troubles identitaires en raison du mélange de données d'origines différentes. Il n'empêche, « *l'homme contemporain va davantage se transformer dans les trente prochaines années que durant les deux millénaires nous précédant. Les choses évoluent bien plus vite qu'on ne l'imagine* », affirme Jean-Pierre Dickès. « *Où cela nous mène-t-il ? La réponse des scientifiques est : on ne sait pas où on va, mais on y va ?* ». ■